

Projet d'établissement Janvier 2017- décembre 2019.

Pourquoi un Projet d'établissement ?

Outre l'obligation décréte (décret « Missions » du 24/5/97), un Projet d'établissement est l'occasion de déterminer des priorités à mettre en œuvre durant trois ans afin de faire vivre mieux encore notre projet pédagogique et de l'adapter aux exigences d'un monde en évolution. L'ensemble des représentants de la communauté éducative (professeurs et éducateurs, élèves, parents, membres du PO et équipe de direction) s'est prononcé sur le choix de ces priorités.

Par qui et comment sera-t-il mis en œuvre ?

La réalisation de ce Projet d'établissement nécessitera la collaboration des différents partenaires de notre communauté éducative. Sa mise en œuvre s'inscrit dans la continuité du Projet d'établissement précédent et de traditions existant depuis plusieurs années à l'Institut des Dames de Marie. Elles constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi on trouvera également des traces de ce « capital de départ » dans le texte ci-dessous.

Comment sera évaluée sa réalisation ?

Pour effectuer régulièrement la confrontation entre les objectifs proposés dans le Projet d'établissement et les actions réalisées, le Conseil de participation évaluera périodiquement sa réalisation. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Comment chacun sera-t-il informé du suivi de sa mise en application ?

Les organes réunissant les différents acteurs de notre communauté scolaire se réuniront régulièrement pour lancer des actions en vue de la réalisation de ce Projet d'établissement: Conseil pédagogique, réunion des éducateurs, assemblée des délégués, Association des parents, Conseil d'administration, ...

« Exigence intellectuelle à visage humain avec l'Evangile comme cadre de référence », voilà qui caractérise l'enseignement dispensé à l'Institut des Dames de Marie. Chaque élève qui, en présence de ses parents, s'inscrit dans notre établissement bénéficiera de cet enseignement dont le Projet éducatif et pédagogique précise que :

« L'adhésion de notre communauté éducative à ces valeurs entraîne des implications concrètes:

- une organisation de la "cité scolaire" établissant des règles simples, connues de tous, des mœurs respectueuses des personnes et des biens, proscrivant l'arbitraire et la violence, établissant le dialogue et la concertation, instaurant des procédures et des contrats garantis par une autorité clairement désignée; »

De janvier 2017 à décembre 2019, pour atteindre cet objectif et actualiser cette implication, notre Communauté éducative se donne comme priorité de travailler les points suivants :

1. Groupes de projets : impliquer les élèves et les enseignants dans les structures comme eco-team, Solid'AdoS (cellule d'écoute entre pairs pour la prévention et la lutte contre le harcèlement)...
2. Communiquer autour des projets : rendre les activités organisées et les projets menés plus visibles en communiquant davantage.
3. Représentation des élèves : favoriser l'implication des élèves dans les instances via les délégations de classe, au conseil de participation et au CONCIT (conseil de citoyenneté).

« - une éducation suscitant le souci du bien commun, l'attention mutuelle, le respect des engagements, le sens de la beauté et de la gratuité, la joie de vivre, l'initiative; »

De janvier 2017 à décembre 2019, pour atteindre cet objectif et actualiser cette implication, notre Communauté éducative se donne comme priorité de travailler les points suivants :

1. Spiritualité : poursuivre l'organisation d'événements qui mettent en lumière l'Évangile dans un esprit d'ouverture vers les autres cultures et religions.
2. Respect : mise en place de campagnes chapeautées par le Concit et Solid'AdoS.
3. Intériorité : proposer aux élèves des séances de méditation en pleine conscience.
4. Hygiène alimentaire : Mise en place du projet smartfood.
5. Hygiène de vie : entreprendre des actions de prévention pour lutter contre les assuétudes.

« - un apprentissage mettant l'accent sur le discernement, la pensée, le goût de la recherche et de l'effort, une culture générale articulée, un enseignement qui, au-delà des critères d'utilité, rende sensible au mystère et à la complexité du monde et de l'homme, suscite le questionnement et la quête. »

De janvier 2017 à décembre 2019, pour atteindre cet objectif et actualiser cette implication, notre Communauté éducative se donne comme priorité de travailler les points suivants :

1. NTIC : poursuivre l'installation de matériel de projection multimédia dans les classes.
2. Langues modernes : faire mieux connaître aux élèves la culture flamande; organiser des échanges linguistiques, en particulier dans les classes en immersion.
3. Parents : poursuivre la collaboration sous ses formes actuelles et innover en intégrant les parents au groupe de réflexion sur la communication école-familles par la mise en place d'une plate-forme en ligne par exemple.
4. Méthode de travail : poursuivre l'attribution de moyens structurels pour aider les élèves de la 1^{ère} à la 6^e.
5. 1er degré : multiplier les initiatives et innovations pédagogiques pour soutenir

l'éducation au choix et mener avec les élèves un travail d'orientation positive.

Tout ceci se développera et se réalisera dans un **cadre de vie** qui soutient l'apprentissage et qui contribue à la survie de l'humain sur la planète.

De janvier 2017 à décembre 2019, pour atteindre cet objectif, notre Communauté éducative se donne comme priorité de travailler les points suivants :

1. Rénovation des classes : poursuivre les travaux de peinture, le remplacement des bancs et l'aménagement.
2. Aménagement des locaux : prévoir les infrastructures pour faire vivre les groupes de projet.
3. Consommation d'énergie : remplacement progressif des ampoules actuelles par des lampes led ou basse consommation.
4. Gestion des déchets : recherche par le groupe eco-team de solutions pour diminuer et mieux valoriser les déchets produits.